

## Les rando-rollers à Paris, c'est vraiment fini ?

f Partagez  Tweetez 

Par **Elsa Pereira**

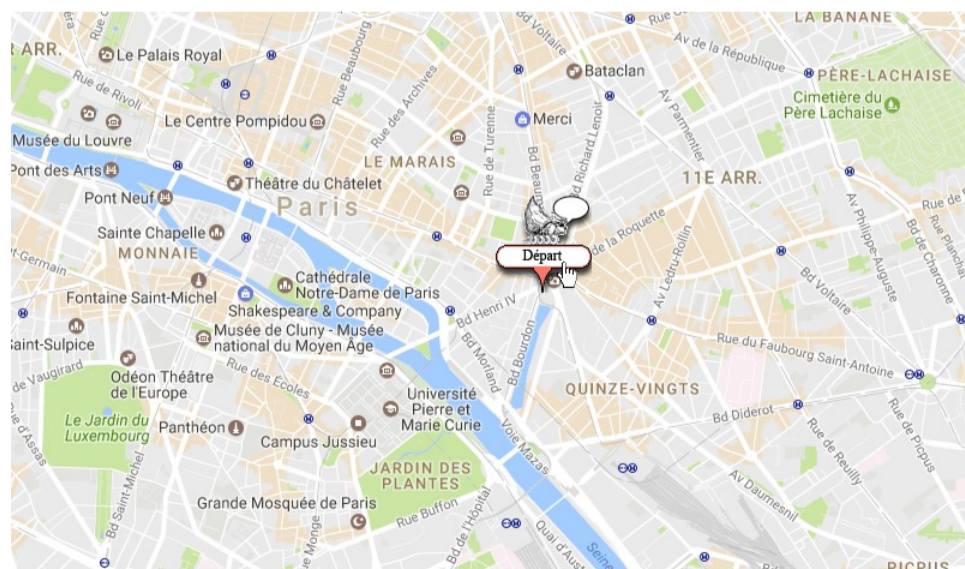
Publié mardi 28 mars 2017, 17h21



Voilà trois semaines que les amateurs de glisse urbaine se voient privés de leur randonnée. Trois semaines que la préfecture de police de Paris (sous l'autorité du ministère de l'intérieur) refuse de donner son accord. Gros coup de massue pour tous les Franciliens qui, du jour au lendemain, sont interdits de balade encadrée par les forces de l'ordre. Le roller, persona non grata des artères parisiennes ?

### Paris comme sur des roulettes

Organisées par les associations Pari Roller (<http://pari-roller.com/>) et Rollers & Coquillages (<http://www.rollers-coquillages.org/>), les promenades en rollers du vendredi (pour les avancés) et du dimanche après-midi (pour les plus débutants et les familles) réunissaient autour du sport et de la convivialité des centaines d'amateurs autorisés, le temps du parcours, à rouler sans avoir peur de se faire rouler dessus par un automobiliste. Avec une interruption du trafic sur certains tronçons et un encadrement médical et policier, les rando-rollers permettaient aux Parisiens de profiter de leur ville autrement. Le dimanche, on croisait même des familles entières, petites roues et poussettes dévaler des kilomètres de pavés sous le regard bienveillant des forces de l'ordre. Mais ça, c'était avant.



### Vers une suppression totale des balades ?

Après avoir longtemps été encadrée par 25 policiers, la rando n'était plus surveillée que par quatre fonctionnaires. « Un minimum vital », selon les

### Derniers articles

Notre agenda pour une semaine intense →

JCDecaux risque de perdre la gestion du Vélib' très bientôt →

Les Bols de Jean ouvre une seconde adresse dans le 9e arrondissement →

Le festival indé MOFO revient à Mains d'Œuvres pour une édition →

préfecture de police de Paris impose également aux associations des règles qui, selon elles, mettent en péril l'existence même de ces randonnées. « La préfecture a alors avancé qu'en plus de ne pouvoir nous fournir les effectifs nécessaires (même financés et même si nous passions à une seule randonnée par mois), nous devrions dorénavant respecter les conditions d'organisation des événements sportifs classiques (...). Nous avons rappelé qu'il y a dix-sept ans, la préfecture avait pourtant parfaitement compris que nos randonnées ne pouvaient pas entrer dans le cadre de manifestations sportives classiques, puisqu'elle avait elle-même pris l'initiative d'un arrêté préfectoral spécifique aux randonnées rollers, nous permettant ainsi de les organiser facilement... » explique Paris Roller dans une longue déclaration (<https://www.facebook.com/pari.roller/photos/a.624296891036963.1073741827.624296817703637/1041697809296867/?type=3&qsefr=1>).

Difficile de dire aujourd'hui si les associations Pari Roller et Rollers & Coquillages trouveront un accord avec la préfecture pour permettre aux randonnées de fêter paisiblement leurs 20 ans sur le sol parisien. En attendant, une pétition (<https://www.change.org/p/pr%C3%A9f%C3%A9cture-de-police-paris-sauvons-la-rando-roller>) a été lancée. Et on lui souhaite de recueillir de nombreuses signatures.

 Partagez  Tweetez  4 **AJOUTER UN COMMENTAIRE**

Rédacteur



**Par Elsa Pereira**

Roland Barthes est mon guide spirituel.

## Commentaires

Bienvenue sur le site de Time Out. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de Cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêts. Pour en savoir plus et paramétrer les cookies, consulter notre [Politique de Confidentialité \(/paris/confidentialite\)](#).

